

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	06/01/2023	L'an deux mil vingt-trois, le jeudi douze janvier à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	9	
Absents	2	
Pouvoirs	1	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Sylviane GRANDEMANGE, Kévin ROSIER, Mélanie OSSANT, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Excusé : Jean Claude VAUGUET (pouvoir à François GRANDEMANGE)

Absent : Valérie DION

Mélanie Ossant a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour :10 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 2-2023 TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ RURALE

Monsieur le Maire expose le projet de travaux dans les bâtiments communaux, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 34 269,21 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier du fonds départemental de solidarité rurale.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Département	FDSR	16 844.00 €	49,15%
Auto-financement			
Fonds propres		17 425.21 €	50.85%
Total HT		34 269.21 €	100%

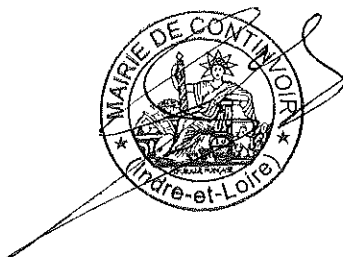
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 34 269.21 euros H.T
- APPROUVE le plan de financement exposé
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/01/2023 037-213700826-20230112-DCM_2_2023-DE

- **AUTORISE** le Maire a sollicité une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE



Certifié exécutoire le 17/01/2023
Vu sa transmission en s/Préfecture
le 17/01/2023
Affiché le 17/01/2023

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/01/2023 037-213700826-20230112-DCM_2_2023-DE